

Communauté de communes Berry-Loire-Vauvise

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la loi ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont les **associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS car ayant une utilité sociale**. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

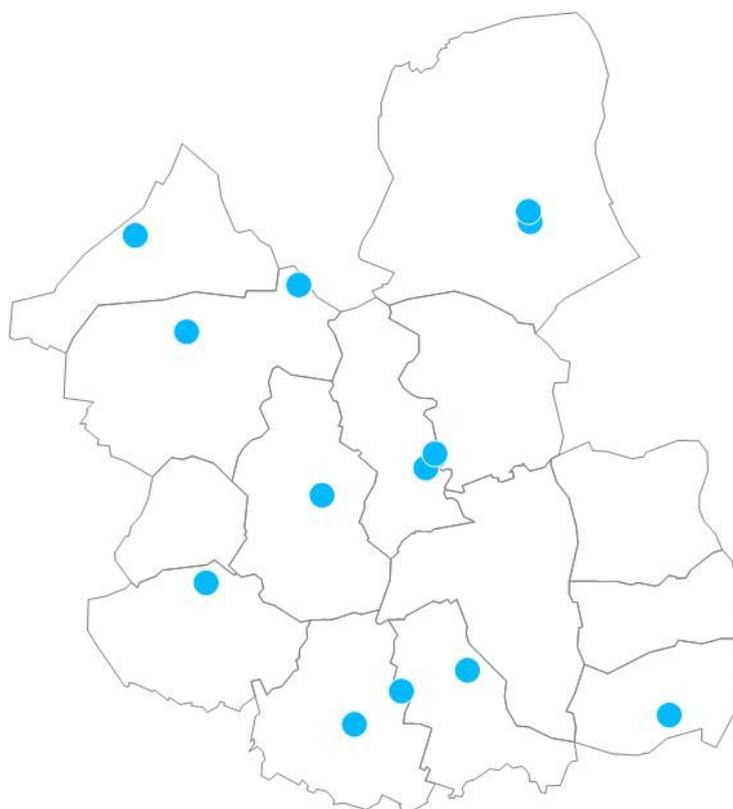
Les chiffres clés de l'emploi

4,17% des personnes salariées sur le territoire de votre Communauté de communes et sont employées par **9 établissements de l'ESS**.

Les quatre secteurs les plus dynamiques sont :

- Les secteurs des services divers ;
- Les activités financières et d'assurance ;
- L'action sociale ;
- L'enseignement.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC Berry-Loire-Vauvise	28	4,17%	9	5,92%
Cher	9 580	10,79%	1 018	10,00%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 258	11,10%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

Contact :
j.fulloy@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais
Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org